

NUMÉRO 1 – AOUT 2014

Journal communal de Coincy

Retrouvons l'envie de vivre ensemble !

Dans ce numéro

- Message du Maire
- Communication
- Situation financière de Coincy
- Journée des voisins
- Coincy a un incroyable talent !
- Embellir le village
- Les travaux à Coincy
- Contact avec des élus
- Événement sportif
- Commissions communales
- Bien vivre ensemble
- Conteneur pour verre
- Informations pratiques

*Votre soutien nous donne
de l'énergie pour remplir
notre mission*



*Laura PRUNEAU
rédacteur territorial
Secrétaire de Mairie*

Message du Maire

Merci de la confiance que vous nous avez manifestée à l'occasion des dernières élections municipales du 23 mars 2014 pour gérer les affaires de notre commune. Votre soutien nous donne de l'énergie pour remplir notre mission.

Le renouvellement total des membres du Conseil Municipal correspond à un véritable nouveau départ pour Coincy. Nous nous sommes engagés sur de nombreux points durant notre campagne électorale (voir les documents diffusés en mars 2014), et de façon responsable, nous ferons tout notre possible pour les respecter.

Depuis, plusieurs initiatives illustrent déjà la réalisation d'une partie des changements annoncés. Notre premier numéro de ce Journal communal en est le témoin, afin que chacun soit régulièrement informé de la vie de notre village et ait envie d'y contribuer selon ses possibilités et ses souhaits.

Une bonne nouvelle : nous avons, le 16 mai 2014, accueilli Laura PRUNEAU qui est désormais notre secrétaire avec le grade de rédacteur territorial. Nous lui souhaitons tous la bienvenue ! Ce n'est pas le travail qui manque, et nous savons de quoi nous parlons. En effet, pendant 5 semaines, nous avons géré administrativement, seuls, notre commune.

Grâce à la communication que nous mettons en place, nous restons à l'écoute de tous les Cossignaciens et Cossignaciennes.

Encore merci à tous de votre confiance.

Le Maire, **Michel HERENCIA**

Communication

En cohérence avec notre engagement de dialogue, de concertation et de transparence, nous assurerons une communication régulière avec les Cossignaciens. En complément à ce bulletin d'information distribué à tous, nous avons créé une nouvelle boîte mail spécialement dédiée à la communication avec les villageois. N'hésitez pas à en faire usage pour toute question ou suggestion d'actions dans le village. Adresse mail : Communication.Mairie.Coincy@outlook.com

Un nouveau site Internet pour la Mairie de Coincy est aussi en phase d'élaboration et d'ores et déjà accessible à l'adresse suivante :

<http://mairie-de-coincy.e-monsite.com>

N'hésitez pas à le consulter et à nous suggérer des améliorations ou des rubriques à ajouter.

Situation financière de Coincy

Au 29 mars 2014, à la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale, la situation financière de la commune pouvait être synthétisée comme suit :

Trésorerie : 120 000 € (c'est l'argent disponible sur le compte trésorerie de la commune pour payer les factures relatives à l'un des trois budgets). Ce montant est insuffisant pour payer les factures des travaux du lotissement et des réseaux secs de la rue Principale, dont chacune avoisine régulièrement 100 000 €.

Budget du lotissement : La mévente de 6 parcelles a nécessité la souscription d'un emprunt sous forme de ligne de trésorerie en date du 2 avril 2012 auprès du Crédit Agricole, d'un montant maximum de 700 000 € (montant effectivement emprunté au 29 mars 2014 : 600 000 €). Cette somme a permis de payer les factures du lotissement dont les travaux sont pratiquement terminés, mais génère des intérêts à hauteur de 14500 € par an. Le remboursement de cet emprunt peut se faire au fur et à mesure de la vente des 6 parcelles restantes.

Deux particularités ont impacté ce budget en 2013 et par contre-coup, le niveau de la trésorerie :

- L'échange de la parcelle 16 et d'une partie de la parcelle 39 qui est hors lotissement : cet échange sans soulte, c'est-à-dire sans compensation financière d'un côté comme de l'autre, a représenté une vente de 120 000 € mais n'a pas augmenté le montant de la trésorerie. Ce montant a dû être compensé par la ligne de trésorerie du Crédit Agricole.

- L'avance de trésorerie réalisée par la commune de Coincy vis-à-vis du syndicat COMOGYRE : la commune de Coincy a payé l'intégralité du réseau d'assainissement qui est de compétence COMOGYRE. Le montant, au dire du Maître d'œuvre (LVRD), s'élève à 152 260 €. Le remboursement par la COMOGYRE ne débutera qu'en 2015 à priori, selon des modalités qui restent à éclaircir. De nouveau cette somme fait défaut en trésorerie pour le paiement des factures.

Budget principal dit budget communal :

Ce budget présente deux particularités :

- Au 31 décembre 2013, il comprenait trois emprunts en cours pour un montant total de 217 339 €, et un emprunt budgété, mais non réalisé, pour un montant de 200 000 € qui devait servir à payer une partie des travaux effectués dans la rue Principale (réseaux et mini giratoire).

- L'inscription au budget, en revenu d'investissement, d'un montant de 98154 € représentant la vente, non réalisée, d'une parcelle hors lotissement mais viabilisée (parcelle 196/39).

De nouveau, l'absence de réalisation de l'emprunt de 200 000 € et la vente non réalisée de la parcelle 196/39 pour 98154 € génèrent un handicap certain au niveau de la ligne de trésorerie de la commune.

D'autre part le résultat attendu de 179 000 €, déjà inscrit au budget 2013, sur l'opération du lotissement, n'est pas utilisable actuellement. Il le sera lorsque toutes les parcelles auront été vendues. Son montant devra être réactualisé en fonction des frais à venir.

Budget du CCAS : solde positif de 5159 € au 31 décembre 2013.

Bilan de la dette fin 2013 :

Au 31 décembre 2013, la dette de la commune pour l'ensemble des budgets avoisinait **un million d'Euros**.

Cette situation financière très délicate avait déjà fait l'objet d'un courrier d'alerte de la Sous-préfecture de Metz-campagne en date du 7 mai 2013 sur les comptes de 2012. Le report des travaux de la rue Principale aurait pu être envisagé.

Mesures prises par le nouveau conseil municipal depuis le 29 mars 2014 :

Malgré cette situation financière dégradée de la commune, et la diminution des ressources accordées par l'Etat aux collectivités locales, le nouveau conseil municipal a décidé de ne pas augmenter l'imposition des Cossignaciens, et de maintenir les taux des taxes municipales en 2014 (taxes d'habitation et foncières).

Pour améliorer notre trésorerie et nous permettre de payer les factures des travaux engagés précédemment, principalement ceux du lotissement et de la rue Principale, nous avons pris les décisions suivantes :

- L'emprunt de 200 000 € a été souscrit auprès de la caisse d'Epargne, après la consultation de la Banque Populaire Lorraine Champagne, ainsi que du Crédit Mutuel et de la Caisse des Dépôts et Consignations.

- La Ligne de crédit auprès du Crédit Agricole a été prolongée de deux ans, et le montant emprunté porté à 700 000 €.

- Les dépenses sont réduites au strict minimum, ce qui amène vos conseillers municipaux à réaliser eux-mêmes les petits travaux d'entretien.

- La deuxième phase des travaux de la rue Principale est mise en attente jusqu'au rétablissement de la situation financière de la commune.

- Une annonce a été publiée sur Internet pour promouvoir la vente des parcelles du lotissement. Le lot n°4 a fait l'objet d'un compromis de vente.



Une fête des voisins conviviale

Journée des voisins

Un beau moment de partage dans la bonne humeur entre Cossignaciens le dimanche 1er juin autour d'un barbecue. Merci à tous ceux qui ont contribué en déposant une salade, un dessert ou un somptueux plateau de fromages, et qui ont fait de ce jour un moment de rencontre apprécié.

Rendez-vous à l'année prochaine !

Coincy a un incroyable talent !

Vous avez des centres d'intérêt que vous êtes prêts à partager et êtes disponibles 2h par semaine environ pour animer bénévolement une activité ? Ne soyez pas timides, manifestez-vous ! Votre intervention peut être ponctuelle ou inscrite dans la durée, chacun reste libre de décider, mais nous souhaiterions organiser un après-midi récréatif hebdomadaire : jeux de cartes ou de société, club d'initiation à la couture ou au tricot (mais oui, cela revient à la mode !), club photo ou informatique, initiation à la salsa, activités sportives, etc. N'hésitez pas à faire des propositions !

Embellir le village

Les cieux n'étaient pas très cléments, il est vrai, mais cela n'a pas entamé la détermination des enfants qui, au sortir du spectacle de Guignol, le mercredi 4 juin, ont courageusement bravé les éléments pour embellir les abords de la Mairie. Chapeau les jardiniers !

Une action de nettoyage du village a également été réalisée par des volontaires le samedi 14 juin. Cette action citoyenne a été efficace et a permis en particulier de nettoyer les abords du City Stade. Nous sommes tous responsables de notre environnement, et nous comptons sur tous les villageois pour le préserver.



Les travaux à Coincy

L'enfouissement des réseaux secs de la rue Principale et le mini giratoire sont terminés. Néanmoins, la deuxième phase des travaux de finition de la rue Principale reste en attente jusqu'au rétablissement de la situation financière de la commune. En effet, nous estimons que la commune est suffisamment endettée. La voirie du lotissement est achevée, bien que les parcelles ne soient pas toutes vendues. Notre priorité est de promouvoir les ventes de ces terrains : c'est urgent pour notre trésorerie.

La salle des fêtes, établissement recevant du public, n'étant pas répertoriée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle, une étude est en cours pour sa mise en conformité. Sa location pourra reprendre dès sa mise en conformité.



Depuis 3 mois, nous n'avons plus de personnel communal pour réaliser les travaux d'entretien du village. Ceux-ci sont effectués par les élus, ainsi que le nettoyage de la mairie. Le City Stade doit aussi être entretenu, nous sommes à la recherche de nouveaux filets de protection. Nous envisageons de solliciter la Communauté de Communes du Pays de Pange pour assurer certains travaux d'entretien courant à Coincy, en contrepartie d'une facturation des prestations.

Concernant le chantier Lidl, nous restons particulièrement vigilants quant au respect des prescriptions de l'arrêté préfectoral, notamment sur le « visuel direct depuis le village ». Nous avons récemment rencontré à ce sujet des représentants de Lidl et de la Communauté de Communes du Pays de Pange.

Contact avec des élus

Le Sénateur Jean-Louis Masson et la députée Marie-Jo Zimmermann ont souhaité rencontrer la nouvelle équipe municipale lors de la campagne pour les élections européennes le 9 mai 2014.

L'échange avec les élus présents a été constructif.



Accueil à la Mairie de Coincy de Jean-Louis Masson et Marie-Jo Zimmermann

Événement sportif

La coupe du monde de foot attire toujours de nombreux passionnés. Afin de partager les émotions dans une bonne ambiance, le dernier match de l'équipe de France contre celle d'Allemagne, en quart de finale au Stade Maracanã de Rio de Janeiro, a été projeté sur écran géant à la mairie. Des boissons et un barbecue étaient aussi prévus et les personnes présentes ont eu l'occasion d'échanger leurs impressions en temps réel, pendant et après le match. Malgré la défaite de l'équipe de France, chacun a pu apprécier ces instants de convivialité et de bonne humeur communicative.



Projection du match France - Allemagne

Commissions communales

Le maire est président de toutes les commissions.

C.A.O Commission d'Appel d'offres	HERENCIA Michel (Titulaire)	GAUTHIER Gilbert (Titulaire)	SCHMITT Jean-Marc (Titulaire)	DELHOMME Olivier (Titulaire)	FORTUNEL Gérard (Supp.)	GRIFFAY Gérard (Supp.)	RIBEIRO Marie (Supp.)
Budget Finances Travaux	GAUTHIER Gilbert	RIBEIRO Marie	SCHMITT Jean-Marc	DELHOMME Olivier			
PLU Sécurité Cadre de vie	RIBEIRO Marie	SCHMITT Jean-Marc	DELHOMME Olivier	TYTGAT Fanny			
Voirie Assainissement Éclairage public Bâtiments Espaces verts	SCHMITT Jean-Marc	FORTUNEL Gérard	GAUTHIER Gilbert				
C.C.A.S Centre Communal d'action sociale Vie associative	RIBEIRO Marie	GONZALEZ Bernard	DONDARINI Christine	TYTGAT Fanny	SOUTO Pauline		
Communication Manifestations	GRIFFAY Gérard	SOUTO Pauline	SCHMITT Jean-Marc	GONZALEZ Bernard	DONDARINI Christine	TYTGAT Fanny	RIBERO Marie

Bien vivre ensemble

Bien vivre ensemble passe par le respect de quelques règles simples de vie commune relatives au bruit et aux nuisances de voisinage. En particulier, selon l'arrêté préfectoral du 18 juin 1990, tout usage de machine à moteur ou réalisation de travaux bruyants est à proscrire en dehors des horaires autorisés suivants :

- **Jours ouvrables** : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h
- **Samedi** : 9h à 12h et 15h à 19h
- **Dimanche et jours fériés** : 10h à 12h

Sont concernés tout particulièrement les tondeuses, débroussailluses, nettoyeurs haute pression, perceuses, ponceuses, scies électriques, etc. mais aussi la musique forte pouvant constituer des nuisances sonores supplémentaires au voisinage.



Conteneur pour le verre

Le conteneur situé rue des Vignes a été transféré une centaine de mètres plus haut à la sortie du village (RC5) afin de limiter les nuisances sonores pour les habitations voisines.

Nous demandons à tous de bien vouloir jeter le verre à des heures convenables pour respecter les riverains.

Merci à tous de veiller au respect de ces règles citoyennes.



Informations pratiques

- **Rappel** : tous les nouveaux arrivants au village doivent impérativement passer à la mairie pour s'inscrire.
N'hésitez pas à vous présenter aux heures d'ouverture si ce n'est pas encore fait.
- Sauf décalages en cas de jours fériés, les poubelles d'ordures ménagères (sacs noirs) sont ramassées le mardi matin. Le jeudi matin ont lieu alternativement les ramassages des papiers et cartons, ou des emballages recyclables (sacs transparents). Les sacs doivent être déposés la veille au soir, et jamais plus de 24h à l'avance.
- **Ramassage scolaire** : Le bus prend les enfants rue des Vignes, en face du City Stade à 8h15.
(de Coincy à Montoy) A midi, il les dépose rue des Vignes à 12h10.
Il reprend les enfants rue des Vignes à 13h30, et les dépose le soir à 15h40.
Dorénavant cet emplacement s'appellera « **Les Vignes** »

- Horaires des bus entre Coincy et Metz (2014) :

JOURS DE CIRCULATION	L-M-ME-J-V-S	L-M-ME-J-V-S	L-M-ME-J-V-S	L-M-ME-J-V-S
Périodes de circulation	Scolaire et vacances	Scolaire et vacances	Scolaire et vacances	Scolaire et vacances
COINCY (LAVOIR)	07h15	08h19	08h19	13h17
METZ (GARE ROUTIERE)	07h41	08h43	08h43	13h41
JOURS DE CIRCULATION	L-M-ME-J-V-S	L-M-J-V	L-M-ME-J-V	L-M-ME-J-V-S
Périodes de circulation	Scolaire et vacances	Scolaire	Scolaire	Scolaire et vacances
METZ (GARE ROUTIERE)	12h30	16h30	17h30	18h30
METZ (BELLETANCHE/LYCEE SCHUMAN)	12h40	16h41	17h40	18h40
METZ (ARAGO/LYCEE COMMUNICATION)	12h47	16h50	17h47	18h47
COINCY (LAVOIR)	12h57	17h00	17h57	18h57